

# FO

LA FORCE SYNDICALE

MEEM  
MINISTÈRE DE  
L'ENVIRONNEMENT  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

MLHD  
MINISTÈRE DU LOGEMENT  
ET DE L'HABITAT DURABLE

# CTM

Avec FO, construisons notre avenir

Paris, le 27 mars 2017

## Express-inFO Comité technique ministériel du 24 mars 2017

Un CTM de fin de règne...  
...à la hauteur du bilan de madame Royal à la tête de  
« son » ministère !!!

Si notre administration « avec un petit a » (dixit la présidente durant les débats) était présente avec le mandat de renvoyer les sujets ailleurs ou à plus tard, **FO a occupé tous les fronts et mis les acteurs d'aujourd'hui face à leurs responsabilités. Tout en prenant date avec les acteurs de demain !!**



L'administration  
de nos  
ministères

VS



L'Administration de la DRH de  
l'Etat

Déclaration préalable FO :  
A retrouver ici



CTM du 24 mars 2017 :  
Déclaration préliminaire FO

Madame la Présidente,  
Cher(e)s camarades,

**M**adame la Présidente, FO a profité de ce dernier CTM de la mandature pour dire tout ce que nous pensions du bilan de madame ROYAL à la tête de son ministère. Un passage marqué par le mépris, l'arbitraire, la férocité, l'insécurité juridique, le dévoiement de services fondamentaux, le renvoi en cause de l'expertise technique ou que j'en passe et de meilleures...

**M**adame la Présidente, FO a déjà fait à l'occasion des années de la mandature le 22 janvier (certains le font distribué aux médias) et cela-ci ne vient de toute façon jamais préservée du sort des agents de son ministère... de ce qui se passait en CTM ou dans ses services.

**M**adame la Présidente, FO a profité de ce CTM que le bilan de la dernière mandature sur les DRH a été enfin inscrit à l'ordre du jour, bilan demandé par FO depuis de longues années et toujours reporté.

**M**adame la Présidente, nous ne sommes pas en attente d'informations des directions départementales de FO (notamment le cas des collègues de FO à la SEI), et son dans le seul objectif de savoir que c'est le fait de savoir tout ce qui se passe à l'arrière-plan.

**M**adame la Présidente, FO a profité de ce CTM que le bilan de la mise en œuvre de l'apprentissage dans nos ministères.

**M**adame la Présidente, nous ne sommes pas en attente d'informations de nos collègues de l'administration dans la Fonction Publique est obtenu de son objectif de donner une « deuxième chance », utile pour retourner le travailleur en situation de...



# FO met la pression sur les acteurs d'aujourd'hui...pour agir dans les 30 derniers jours de la mandature !

→ **Protocole social DGAC** : FO obtient des avancées globales pour les techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile (TSEEAC) et se fait entendre pour que les engagements envers les ouvriers d'État soient tenus (déclaration consultable ci-contre) !  
Décrochant au passage l'annonce d'une saisine de la Ministre auprès de Matignon...à suivre !!!



CTM du 24 mars 2017 :  
Déclaration de FORCE OUVRIERE  
sur la situation des Ouvriers d'Etat de la DGAC

## → **Décroisement « sécurité routière » en DDT(M)/DREAL/DEAL :**

Suite au CT des DDI de la veille, FO enfonce le clou et réaffirme la nécessité d'un moratoire immédiat sur les opérations de transfert des missions sécurité routière en préfecture (y compris celles déjà lancées) et la prorogation de la convention de retro-transfert des effectifs entre les 2 ministères jusqu'en 2019 !

### POUR la défense du service public républicain !



Le congrès appelle la FEETS-FO à combattre tout nouveau décroisement budgétaire entre ministères au détriment des agents et des compétences portées.

Résolution Fonction publique - FEETS-FO 2017

→ **Avenir des OPA** : 1000 signatures déposées à la DRH le 7 mars dernier pour sauver les OPA, leurs missions, leurs métiers ! FO et CGT enfonce le clou en CTM et obtiennent l'annonce d'une RIM (réunion d'arbitrage interministérielle) prochaine...mais pas de date fixée. Les OPA n'accepteront pas que la réunion du 4 avril avec la DRH soit une nouvelle fois vide de résultat concret !!  
Retrouvez l'intervention CGT/FO ci-contre.



Déclaration CGT et FO OPA  
CTM du 24 mars 2017

→ **Agences de l'Eau** : une *déclaration intersyndicale FO/CGT/FSU/CGC* a contraint l'administration à s'exprimer sur le sujet de la sortie du dérogatoire des agences de l'eau et donc de la mise en extinction du statut de leurs personnels. Une grève suivie à 73% en décembre 2016, la ministre qui s'engage à maintenir le statut actuel des établissements y compris en refusant de signer les décrets, puis qui perd face à la Fonction publique en février 2017, puis qui s'engage à un prolongement de 2 ans. Mais voici le Conseil d'État qui refuse et plutôt que de passer outre, comme l'administration sait très bien le faire quand ça l'arrange, les projets de l'administration risquent de conduire à une double peine pour les agents contractuels des agences de l'eau ! (pour en savoir plus → [ici](#))



Blog des établissements  
publics Environnement

## → Intégration des IAM dans les corps des Attachés et des ITPE :

Face au scandale démocratique que constitue le passage en force de la DGAFP (CTM ici consulté pour simple information au lendemain d'un examen direct en CSC de la Fonction Publique), FO rétablit le droit du CTM à s'exprimer par motion sur les projets de textes, et fait adopter une proposition d'amendement pour valoriser les parcours techniques des IAM issu de la liste d'aptitude. Dans les cordes, l'administration « avec un petit a » nous informe qu'elle en référera à celle « avec un grand A » (sic...).

**POUR la consolidation des compétences des services et des agents via des parcours professionnels ministériels**



Le congrès dénonce la mise en place fin 2016 d'une super DRH de l'Etat, dont la feuille de route vise à banaliser les compétences et parcours des fonctionnaires, leur faire porter la charge des politiques d'austérité, casser les statuts particuliers et le lien avec les politiques ministérielles, déconcentrer les décisions individuelles sous l'autorité des Préfets s'appuyant sur les SGAR comme DRH locaux.

*Résolution Fonction publique - FEETS-FO 2017*

## → Débouché des Techniciens de l'Environnement en catégorie A :

Sans aucune concertation, l'administration entend supprimer la possibilité de promotion dans le corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) pour la transférer au corps des ingénieurs des travaux publics de l'Etat (ITPE). Pour Force Ouvrière, ce changement de débouché en catégorie A n'est pas acceptable en l'état, c'est-à-dire sans étude préalable des impacts pour le corps des TE, des ITPE, des IAE mais aussi sur les autres corps de techniciens (TSDD en particulier en plein plan de requalification). Là aussi, notre administration conjuguée au minuscule s'engage à en référer à la DRH de l'Etat majuscule (à noter que le CTM du MAAF a tout juste découvert le sujet la veille grâce à FO!). Si les TE ne savent pas à ce stade s'ils gagnent quelque-chose (ou pas!), les TSDD sont sûrs d'en sortir perdants !!

## → Régimes indemnitaires :

FO met l'administration face à ses responsabilités en remettant un parapheur contenant les projets de textes modifiant décret et arrêté ISS du 25 août 2003 et l'arrêté modifiant l'arrêté PSR du 15 décembre 2009. « PPCR ne doit pas entraîner de recul indemnitaire » avait promis le DGAFP en septembre 2016 ... !



**POUR des parcours professionnels dans une Fonction publique attractive, valorisée et fière de sa diversité**



Le congrès revendique une réelle amélioration des grilles indiciaires et l'augmentation des taux de promotion, exige le rétablissement de l'attribution de mois de réduction d'ancienneté pour l'avancement d'échelons supprimée par PPCR, ainsi que d'enveloppes catégorielles ministérielles permettant de négocier des avancées collectives.

*Résolution Fonction publique - FEETS-FO 2017*

## FO prend date auprès des acteurs de demain sur des sujets majeurs !

→ **Apprentissage** : FO obtient la présentation (enfin!) du bilan 2016, et démontre en séance que l'apprentissage est détourné de son objectif d'apporter une « deuxième chance » à des publics en difficulté...pour mieux contourner le recrutement statutaire. FO exige l'établissement d'une politique ministérielle permettant de réorienter l'apprentissage au sein de nos ministères dès 2017 !

→ **Charte relative à l'égalité professionnelle** : face à une vraie question, de bien mauvaises réponses et des actions qui ne coûtent rien ! FO appelle l'administration à s'inspirer d'exemples de corps ministériels mis en avant pour leur exemplarité (pas par le ministère...mais dans un rapport parlementaire) pour promouvoir des modèles de gestion transparents et collectifs autour des CAP, ainsi que des régimes indemnitaires évitant l'individualisation des rémunérations. FO se félicite de l'annonce d'une réunion du groupe de travail fin avril (la dernière réunion remonte à septembre 2016) et demande l'ouverture de négociations pour aboutir à une nouvelle charte 2018-2021.

**POUR des parcours professionnels dans une Fonction publique attractive, valorisée et fière de sa diversité**



Le congrès réaffirme son attachement à combattre toutes les formes de discriminations, qu'elles soient basées notamment sur le sexe, la religion, la couleur de peau, le patronyme, un handicap, les opinions politiques.

*Résolution Fonction publique - FEETS-FO 2017*

**POUR un réseau de formation ministériel conforté**



Le congrès exige le maintien des écoles sous tutelle de nos ministères ou comme parties intégrantes des Établissements Publics IGN et Météo-France ainsi que la sanctuarisation de leurs moyens.

Le congrès revendique une expression ministérielle ambitieuse et prospective sur l'avenir du réseau de ses écoles pour en garantir la pérennité. Le congrès exige le respect de leur identité et le maintien des valeurs de service public, qui sont leur marque de fabrique.

*Résolution Fonction publique - FEETS-FO 2017*

→ **Coopération de l'ENPC et de l'ENTPE avec d'autres établissements d'enseignement supérieur** : On parle enfin des écoles et du RST en CTM...mais juste pour dire que les écoles collaborent avec d'autres mais surtout pas entre elles ! FO exige la présentation au deuxième semestre 2017 d'une véritable stratégie ministérielle pour l'ensemble de nos écoles ! La condition incontournable pour que nos ministères ne soient pas dépossédés de la tutelle sur leurs établissements alors que le ministère de l'Enseignement Supérieur prend la main via les communautés d'université (COMUE). La condition pour que nos ministères ne perdent pas leur colonne vertébrale. Réseau des écoles : finis les discours et les affichages, FO attend les actes !!

→ **Fermeture du pôle de réalisation des enquêtes sur les véhicules (PREV) localisé à Rouen (CGDD) :** une nouvelle restructuration subie (la 59ème en date depuis 2008!), une nouvelle occasion pour FO de dénoncer les faibles montants de la prime...et les risque que les agents en soient exclus!

**POUR des parcours professionnels dans une Fonction publique attractive, valorisée et fière de sa diversité**



Le congrès dénonce le niveau largement insuffisant des mesures financières d'accompagnement des restructurations ou suppression de missions face aux préjudices réellement subis, ainsi que les manœuvres de l'administration pour exclure les agents de leur bénéfice.

*Résolution Fonction publique - FEETS-FO 2017*

→ **Réforme territoriale/fusion des DREAL :** là où FO demande depuis de longs mois la présentation d'un bilan, celui présenté en tant que 7ème et avant dernier point de l'ordre du jour démontre le décalage total entre la situation réellement vécue par les services et les agents. L'illustration aussi que sur ce sujet « avec un grand S », nos ministères ont appliqué la méthode « zéro anticipation/zéro cadrage/zéro pilotage ». Et nous en récoltons les fruits aujourd'hui ! FO affirme que la réforme territoriale a d'ores et déjà eu des impacts majeurs et destructeurs...et ce n'est pas fini ! Aussi, FO a obtenu l'engagement qu'un suivi soit prolongé dans la durée en format CTM (rappelant au passage ses demandes exprimées en CHSCTM), en exigeant que l'ensemble des dimensions soient prises en compte (conditions de travail /missions/organisation/moyens/fonctionnement).

**POUR le retour à des conditions de travail décentes et la prise en compte de l'humain dans l'organisation des services**



Le congrès exige l'égal traitement des agents soumis à des restructurations, vis-à-vis de leurs conditions de travail et vis-à-vis des dispositifs d'aide mis en place par le gouvernement, à travers un réel pilotage par les DRH ministérielles de leurs services et établissements sous tutelle, et un rendu compte en comité technique ministériel.

*Résolution Fonction publique - FEETS-FO 2017*

### **Les prochaines échéances programmées :**

- Comité de suivi « sécurité routière » : 3 avril**
- Réunion DRH sur les OPA et Ouvriers d'État : 4 avril**
- GT « Egalité professionnelle » : 27 avril**
- Comité Technique Ministériel : 18 mai**